



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
des personnels du Département  
du HAUT-RHIN



Colmar, le 2 juillet 2018

Madame la Présidente  
Département du Haut-Rhin  
100 avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

Objet : Demande exceptionnelle d'aménagement d'horaires

Madame la Présidente,

Plusieurs agent-e-s de notre Collectivité nous ont demandé de vous solliciter en vue d'un aménagement exceptionnel d'horaires de travail pour le vendredi 6 juillet après-midi prochain.

En effet, l'équipe de France de football jouera son quart de finale de la Coupe de monde à compter de 16h00.

Afin de permettre aux agent-e-s du département du Haut-Rhin de pouvoir suivre avec leurs collègues, leurs amis ou leur famille la retransmission de ce match, nous souhaiterions vous demander, comme tenu de l'engouement nationale que cet événement suscite, de bien vouloir autoriser un aménagement des horaires de travail de cette journée. Ainsi, une dérogation aux plages fixes de travail pourrait être accordée, ou mieux encore, une sortie anticipée qui, pour le coup, toucherait un plus grand nombre d'agent-e-s.

Cette demande demeure tout à fait exceptionnelle dans la mesure où, si l'équipe de France venait à se qualifier pour les suites de la compétition, ses prochaines rencontres se joueraient en soirée à partir de 20h et n'auraient pas d'impacts sur les horaires de travail.

Vous sachant profondément attachée aux valeurs sportives et culturelles, nous espérons vivement que cette sollicitation saura trouver un écho favorable de votre part.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour le Syndicat Force Ouvrière  
Le secrétaire général

Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53**  
**@ : [contact@fodpt68.fr](mailto:contact@fodpt68.fr)**

